

**AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL PORTANT  
AUGMENTATION DU MINIMUM DE TRAITEMENT  
AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022  
de Monsieur (ou Madame) ...**

*Les mentions en italiques constituent des commentaires destinés à faciliter la rédaction de l'avenant. Ils doivent être supprimés de l'avenant définitif.*

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation et notamment son article 8 ;

Vu le décret n° 2021-1749 du 22 décembre 2021 portant relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique ;

Vu le contrat à durée déterminée (ou indéterminée) pris sur le fondement de l'article ... (à préciser : 3, 3-1, 3-2, 3-3 2°, 3-3 3°, 3-4 ou autres) de la loi du 26 janvier 1984 précitée en date du ... entre la commune ... (ou l'établissement) et Monsieur (ou Madame) ..., fixant sa rémunération sur la base de l'indice majoré ... (*inférieur à 343*) ;

Considérant l'augmentation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 du minimum de traitement fixé par la grille régissant la rémunération de la fonction publique,

Considérant que Monsieur (ou Madame) ... occupe un emploi doté d'un indice inférieur à l'indice majoré 343 et qu'il (ou elle) doit néanmoins percevoir, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le traitement afférent à cet indice majoré correspondant à l'indice brut 371.

**Entre les soussignés,**

Monsieur (ou Madame) ..., Maire (ou Président) de la commune de... et dûment habilité(e) par délibération du conseil municipal en date du...,

D'une part,

**Et**

Monsieur (ou Madame) ..., né(e) le..., domicilié(e) à ...

D'autre part,

**Il a été convenu ce qui suit :**

**Article 1 :**

Le contrat initial en date du ... (ou l'article X du contrat initial en date du...) est modifié comme suit :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, Monsieur (*ou Madame*) ... est rémunéré(e) sur la base du minimum de traitement fixé à **l'indice brut 371 (IB) – indice majoré 343 (IM)**.

**Article 2 :**

Toutes les autres articles (*ou clauses*) dudit contrat n'ont subi aucune modification.

**Article 3 :**

Ampliation du présent contrat sera transmise au comptable de la collectivité.

Fait en deux exemplaires  
à ..., le ...

**L'intéressé(e)**

**le Maire (ou le Président)**